

Naves Infos

N°95

Bulletin d'informations municipales



**Une rentrée
ensoleillée !**

Sommaire

Page 3

Chronique

Page 4

Investir pour l'avenir

Page 6

En direct du conseil municipal

Page 7

Aménagements-Travaux

Page 10

Affaires scolaires

Page 11

Infos diverses

Page 12

Tulle Agglo - Conseil Départemental

Page 13

Focus

Page 14

Retour sur images

Page 20

Associations

Page 21

Economie

Page 22

Etat-civil

Page 23

Agenda



Naves infos N°95 - septembre 2016

Mairie de Naves, 1 rue de l'hôtel de Ville, 19460 Naves

Directeur de publication : Christophe Jerretie

Comité de rédaction : Huguette Madelmont, Sandra Bouthouyrie, Béatrice Ducloux, Aurélien Le Maguet

Crédit photos : Les associations, Mairie de Naves, La Montagne

Composition : Daniel Gutiez

Impression : Imprimerie du Corrèzien, 19460 Naves

Courriel : naves.infos@gmail.com

Investissement public et croissance économique

Sur le plan national, nous devons nous adapter à préparer la France et les collectivités à des tendances de fond qui vont modifier le monde économique et sociétal de notre pays.

Pour se faire, il faut maintenir un certain investissement, ce processus fondamental dans la vie de notre système économique, qui permet d'assurer sa croissance à long terme. Quand nous parlons d'investissement, il s'agit bien d'investissement matériel et non de consommation.

En effet, les pays dotés de grands secteurs publics étouffent l'activité privée par la fiscalité et la bureaucratie. C'est pourquoi, la fonction de l'Etat est de bien calibrer l'investissement et son rôle. Notre Etat depuis des années, oriente sa politique sur plus de dépenses (réclamées par tous) pour répondre au maintien de la croissance. Mais le résultat d'une étude indépendante amène la conclusion suivante « Plus grande est la taille de l'Etat, moins prospère est la société ».



Il est également relevé que la politique des grands travaux n'est pas non plus le remède miracle. Même si l'investissement est considéré comme une clé de la croissance que ce soit pour le public ou pour le privé... il faut le faire avec mesure.

En fait, le plus grand travail des années à venir sera celui de l'ajustement de la taille de l'Etat, son interventionnisme en investissement et ce qu'il délèguera à l'activité privée. Tel sera l'enjeu du maintien d'une croissance économique.

Sur le plan local, les collectivités restent un des moteurs de l'économie et des investissements. De fait, elles doivent également se recentrer sur leurs activités et construire l'avenir en misant sur la refonte du service public et le travail commun avec les entreprises privées. Il faut partager les fonctions et les actions. C'est pourquoi, elles ne doivent plus se battre pour conserver tels ou tels sujets ou continuer d'investir comme elles en avaient l'habitude. Elles doivent réajuster continuellement leurs investissements et leurs orientations aux besoins du territoire en lien avec les évolutions économiques.

La commune de Naves tente de respecter cette logique avec un plan d'investissements importants et des restructurations (Cf. les différents Naves infos). Et de cet investissement mesuré et ciblé, elle permet de promouvoir les entreprises locales et donc de maintenir la croissance économique à notre échelle. De la même manière, elle permet de montrer et de maintenir une image dynamique de cette commune.

La commune de Naves participe à l'ajustement de cette interrelation entre investissement public et croissance économique. En revanche, la commune de Naves sera dépendante de l'évolution des collectivités territoriales supérieures et de l'ajustement des investissements de l'Etat ou de l'Europe.

Votre maire, Christophe Jerretie

Inauguration du bâtiment des marchés de pays et record de la soirée



Le 2 juillet 2016, le bâtiment de l'ex-piscine, qu'il faudra nommer, a été inauguré selon les traditions de convivialités avec l'ensemble des partenaires et des élus locaux ainsi que la population présente. (Pour le détail de sa composition et de son coût : cf. les naves infos précédents).



Ce nouveau bâtiment a déjà été le théâtre d'un record de fréquentation lors d'une soirée de fin juillet pendant les marchés de pays.



Réception du chantier de réfection des réseaux en centre-bourg de Naves

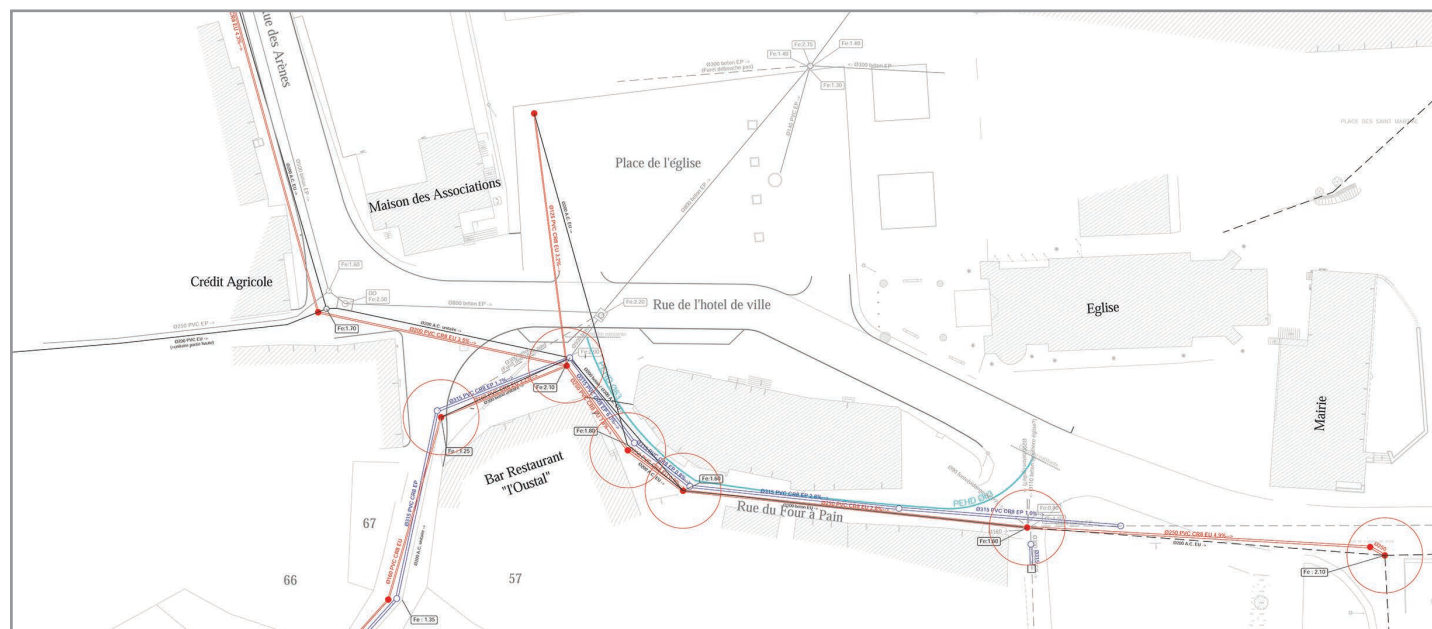
Dans le cadre du programme « Investir pour l'avenir » initié par la municipalité depuis 2014, un autre chantier d'importance vient d'être réceptionné. Depuis le mois de mars 2016, des opérations de réfections de réseaux (assainissement, eau potable et eau pluviale) ont émaillé le centre-bourg, passant par les rues de l'Hôtel de Ville, du Four à Pain, Abbé Niel et des Arènes intervenant ainsi sur le carrefour central de la commune et sur les Routes Départementales 53 et 58.

Lors de la réception de chantier, les élus ont pu féliciter la bonne coordination de l'entreprise Miane et Vinatier et CT119 qui ont permis la réalisation de ces travaux complexes en sous sol sur des voies à circulation intensive.



Une enveloppe globale d'environ 185 000 Euros TTC a été consacrée à ces travaux. La commune au travers de ses différents budgets a pris en charge cet investissement avec 20 % de subvention du conseil départemental de la Corrèze sur les travaux éligibles, soit environ 25 000 Euros et la prise en charge du réseau d'eau pluvial par Tulle Agglo, soit environ 30 000 Euros.

« Investir pour l'Avenir » poursuivra ses projets avec la consultation des entreprises pour les aménagements de surfaces qui interviendra en septembre 2016.

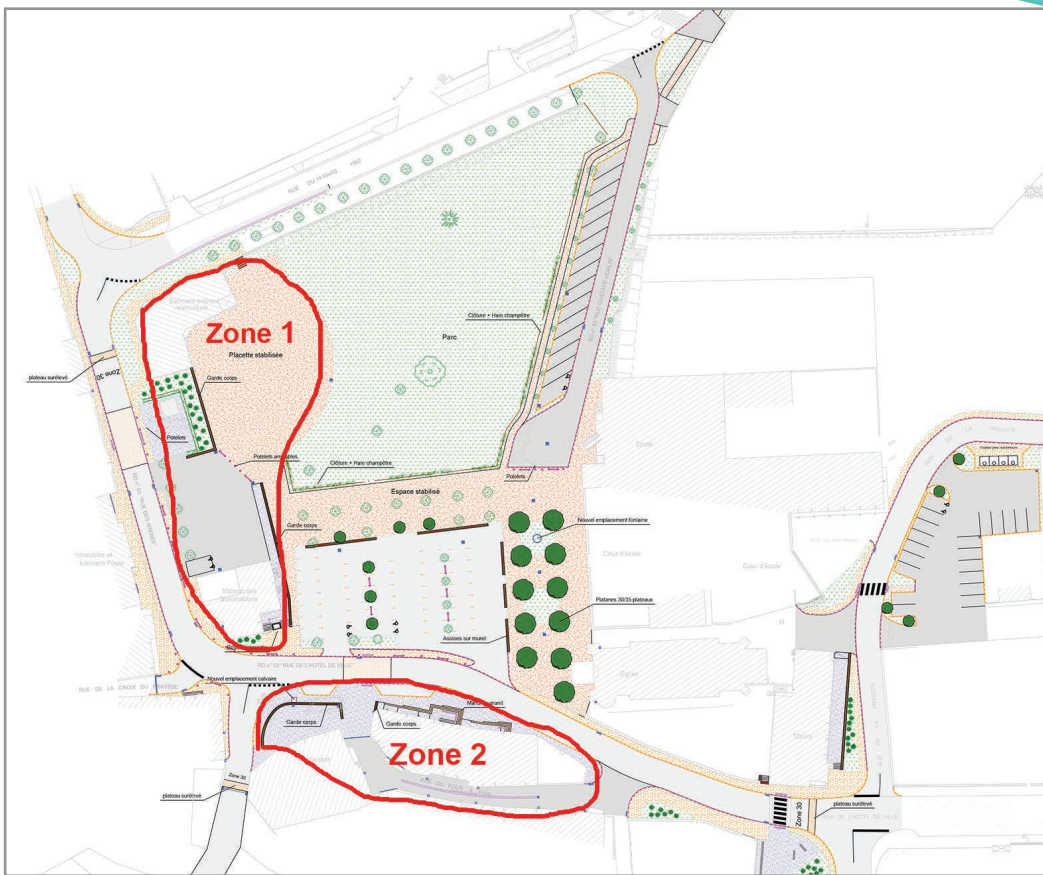


Restructuration du Bourg : Plan d'Aménagement de Bourg

Après avoir finalisé les deux opérations précédemment présentées et dans la continuité, il est organisée une procédure complète de consultation des entreprises pour la réfection des aménagements de surface du centre-bourg. Les différentes offres nous permettront d'ajuster le choix des opérateurs et du programme de travaux.

Un prévisionnel pluriannuel s'étalera donc sur les années à venir. En premier lieu, **il sera engagé les zones 1 et 2 pour l'année 2016-2017** qui apparaissent sur le plan ci-contre. Le bureau d'étude CTI19 sera en charge de ce dossier technique. Les rencontres avec les riverains se feront en fonction des opérations engagées.

La réunion annuelle de la municipalité en fin d'année à la salle polyvalente permettra déjà de répondre aux plannings et aux détails par sous zone.



Restructuration du réseau d'adduction d'eau potable au travers du schéma directeur d'alimentation d'eau potable

Dans le cadre du schéma directeur, la première phase a été validée. La seconde commence par la sectorisation du réseau d'adduction d'eau potable sur l'ensemble du territoire de la commune. **Il s'agit d'une phase de travaux conséquente sur la commune avec la pose de compteurs de sectorisation et de vanne de sectionnement qui permettront de subdiviser le réseau d'eau potable en 16 secteurs de distribution.** L'objectif de cette opération est enfin d'équiper ce réseau avec des outils de gestion de télésurveillance et de comptage avec pour finalités ultimes :

- Définir le programme final d'investissement pluriannuel sur les réseaux défaillants,
- Trouver rapidement les fuites sur les adductions d'eau potable,
- Limiter les pertes d'eau sur le réseau et limiter les charges financières de l'usager et de la collectivité.

Les travaux se dérouleront sur tout le territoire à partir de mi-octobre. **Cette opération coûtera 100.000 euros**, les demandes de subventions sont en cours de validation.

De la même manière, cette opération permettra de s'équiper de relevés digitaux et d'une centralisation informatisée des données.



Sur le sujet de l'eau potable, deux organismes interviennent et concernent la commune de Naves :

- **Le syndicat Puy des Fourches –Vézère** qui coordonne le projet de production d'eau potable allant de Tulle à Uzerche. Ce dernier connaît des phases de consultations d'entreprises (pour les travaux sur Uzerche et Seilhac) et des ajustements d'études en lien avec de nouveaux avancements. Un état sera réalisé dans un prochain Naves infos.

- **La Fédération Départementale des collectivités de l'eau** a mis en place une veille juridique pour les collectivités, lance une réflexion sur le prix de l'eau et sur le transfert de la compétence Eau aux Agglomérations (date échéance 2020).



Le Conseil Municipal réuni le 7 juillet 2016 sous la Présidence de Monsieur Christophe Jerretie, Maire, a pris les décisions suivantes et ainsi :

- Administratif-fonctionnement

Délibérations

- Applique le taux de promotion par grade de 100% pour l'accès à tous les grades d'avancements de tous les cadres d'emplois des filières administrative, technique, sociale, culturelle et animation,
- Approuve la modification et l'adaptation du tableau des effectifs suite à 2 avancements de grade,
- Création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine de 1^{ère} classe et suppression d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine de 2^{ème} classe à temps complet,
- Création d'un poste d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles et suppression d'un poste d'agent spécialisé des écoles maternelles de 1^{ère} classe à temps non complet,

- Finances

Délibérations

- Régularise le crédit des dépenses imprévues inscrit au budget annexe 2016 « service assainissement », et effectue un virement de crédit de 2000,00€ du chapitre 020-dépenses imprévues- au chapitre 23-article 2315- installation, matériel et outillage technique,
- Régularise la reprise du solde du résultat excédentaire du budget annexe « service assainissement », suite à la déduction du montant des restes à réaliser en dépenses (230,00 €),
- Fixe les tarifs de cantine et garderie à compter du 1^{er} septembre 2016, ainsi qu'il suit :
 - * Cantine : prix du repas : 2,10 €,
 - * Garderie : prix par élève : 1,30 €,
 - * Garderie par élève le mercredi après- midi : 5,30 €,
 - * Repas servis aux enseignants par jour de classe : 5,30 €,

- Aménagements-travaux

Délégations du Maire

- Signature de l'avenant pour le lot 5 plâtrerie, isolation et peinture dans le cadre des travaux de restructuration du bâtiment de l'ancienne piscine,
- Signature de la convention avec la Bibliothèque Départementale de Prêt pour le renouvellement de la mise en place d'une bibliothèque de niveau 1,

- Signature de la convention de prêt avec le conseil Départemental relatif à un film documentaire « Voyage archéologique en Corrèze »,
- Signature de la convention avec le C.A.C.F pour l'installation d'un distributeur automatique de billets au 6, rue de l'hôtel de Ville,
- Signature de la convention avec la Ville de Tulle pour la fourniture en eau potable et recrutement de personnels saisonniers pour faire face aux besoins des services techniques,

Délibérations

- Cède une bande de terrain contigüe à la propriété d'un administré sis au Bourg, section AT n°681 d'une superficie de 149 m², pour un montant de 2 682,00 € suivant estimation des Domaines et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente,
- Suite à la demande de 4 propriétaires riverains, lance l'enquête publique pour désaffecter et aliéner 4 chemins ruraux ou portions de chemins ruraux situés aux lieux-dits suivants : la Pérussie, le Puy des Horts, Facherivière et à Serre,

- Accepte le retrait de la F.D.E.E 19 (Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze) des 5 Communautés de Communes suivantes : Lubersac, Auvezère, Canton de Mercoeur, Canton de Saint Privat, Canton de Beynat, Sud Corrèzien et approuve les statuts ainsi modifiés de la F.D.E.E 19
- Approuve les modifications des statuts de la F.D.E.E 19, suite au retrait de la compétence « communications électroniques » définie à l'article L 1425-1 du C.G.C.T et à l'ajout en contrepartie C4 un nouvel article (article 4) rédigé sur le fondement des dispositions des articles L2224-35 et L2224-36 du C.G.C.T,

- Approuve le projet d'extension du périmètre de la communauté d'agglomération de Tulle'Agglo aux communes de Champa-gnac-la-Prune, Clergoux, Gros-Chastang, Gumont, La Roche-Ca-nillac et Saint-Pardoux-la-Croisille (membres de la communauté de communes du Doustre et du Plateau des Etangs) et aux communes de Le Lonzac (membre de la communauté de communes de Vézère-Monédières) et de St Augustin (membre de la communauté de communes des Monédières) : ces communes ayant décidé de rejoindre l'agglomération de Tulle,

- Vote contre la proposition de dissolution du syndicat intercommunal d'aménagement du centre de secours de Tulle,

- Approuve le rapport de l'eau et de l'assainissement 2015.

Aménagement Travaux

- La restructuration du bourg continue : le 6 rue de l'hôtel de ville prend forme

Comme prévu dans le réaménagement du centre bourg, le **distributeur à billets** (DAB) a été transféré au 6 rue de l'hôtel de Ville, soit en face de la pharmacie. Cette opération réalisée par le CACF s'est déroulée dans de très bonnes conditions, sans temps d'attente et ne pénalisant pas les marchés de pays.

Le déplacement du **cabinet médical** est effectif depuis plusieurs mois et le Médecin exerce désormais au 6 rue de l'hôtel de Ville. (Un point sur ce pôle sera réalisé dans le prochain Naves infos). Pour permettre le transfert du cabinet, la commune a fait réaliser les travaux d'enrobé nécessaires à la mise aux normes du stationnement et de l'accès (environ 6.000 euros H.T.).

- Opération délicate et d'envergure sur les transformateurs électriques du centre-bourg

Une opération étudiée depuis plusieurs mois concernait les transformateurs du centre Bourg (1 appartenant à la mairie et 1 appartenant à EDF). Il s'agissait dans un premier temps de déconnecter le transformateur de la mairie et de raccorder l'école sur le réseau EDF. Au final, la coordination entre FDEE (Fédération départementale d'électricité et d'Énergie), la commune et ENEDIS (ex-EDF) a permis le **changement du transformateur** électrique EDF du centre-bourg et d'en augmenter la puissance, la suppression de celui de la mairie et le raccordement de l'école.

Voirie, espaces publics

- Programme complémentaire 2015-2016 :

En 2015, a été votée et lancée la réfection de voies d'accès à des maisons ou activités non prises en compte par l'agglomération. Il s'agit d'un **programme d'investissement spécifique destiné essentiellement aux villages**, en complément des travaux de voirie de l'agglomération tels que décrits dans la partie «Tulle Agglo». Ces travaux concernent l'accès à des habitations ou activités dans **les villages des Rochettes, de la Maisonneuve, de la Vigne, de Bel Aspect, La Croix de Marthon, Chemin des métaux, Soleilhavoup, Gourdinot**, il s'agit de travaux en bicouche.

A cela, il a été ajouté **les abords des six pavillons «Polygone»**, rue et impasse de la Prévôté, qui ont reçu un revêtement en enrobé réalisé par l'entreprise Siorat la 3^{ème} semaine de juillet. Il rend plus esthétique et confortable pour les résidents cet îlot bien intégré dans le paysage du bourg. Quelques travaux de finition restent encore à effectuer ; ils pourraient intervenir dans le courant de l'automne par les services municipaux.

Le marché avec l'entreprise Siorat a représenté une enveloppe d'environ **42 000 Euros H.T**

- Réaménagement des parterres à l'entrée de la rue de l'hôtel de ville et fleurissement :

- **Parterres d'entrée** : Les massifs de l'entrée sud du bourg ont été réaménagés. Engazonnés et agrémentés de rosiers, plantes annuelles et vivaces, leur effet décoratif sera plus visible l'an prochain car le printemps trop pluvieux et la sécheresse de l'été n'ont pas permis un développement optimal de cette végétation. D'autres parterres seront réaménagés chaque année avec simplicité.

- **Abords de la Maison Médicale** : Afin de rendre plus visible ce bâtiment, la haie bordant la rue des Sources a été arrachée, quelques grands arbres devenus dangereux ont dû être abattus et le terrain nivelé et engazonné. Des compléments seront apportés pendant l'arrière-saison.

- **Cette année encore, le fleurissement** est dans l'ensemble remarquable. Malgré les fortes chaleurs, nos jardiniers ont su le préserver par des arrosages fréquents avec l'eau non traitée provenant des captages de la Geneste.

Aménagements Travaux



Aménagements Travaux

- Travaux complémentaires sur les bâtiments centre-bourg

- **Raccordement aux collecteurs principaux** du bourg des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales des bâtiments de l'ancienne piscine et de l'Espace Puyaubert. Cette opération a été réalisée par les services techniques en collaboration avec les entreprises réalisant les opérations de réseaux sur le centre-bourg (cf. précédemment Actualités)

- **Réalisation du barnum estival : l'aménagement de l'espace** dédié aux marchés de pays a été mis en place comme chaque année. Chapiteaux, scène, parquet de danse ont favorisé la réussite de ces manifestations. N'oublions pas le bar qui a été doté d'un store amovible. Il n'avait pas été prévu mais l'équipe de Naves Animation soucieuse du confort des visiteurs et consommateurs –en cas de pluie – en avait fait la demande. La commune a acquis le matériel et cette réalisation bar et store a été réalisée par les services techniques.

- Equipement complémentaire au stade

Le bungalow Algéco qui servait aux Marchés de Pays a été attribué au club de Rugby NSL (ex NAC) et installé dans le prolongement du club-house. Il permettra d'y installer un espace dédié spécifique à l'aspect administratif.

- Refonte du cheminement

Suite à la demande de l'association des Chandarers, le cheminement des randonneurs piétons le long de la RD 1120 au Nord du délaissé de Tintignac vient d'être ré-aménagé selon les consignes techniques du gestionnaire de la voie. Il peut désormais être parcouru en toute sécurité.

Sécurité

- Fermeture du délaissé à Soleihavoup

Suite à la demande de riverains, constatant la dangerosité de ce délaissé, et faisant suite à un accord de tous les riverains, le délaissé de Soleihavoup a été fermé.

- Fermeture des WC publics en sous-sol

Avec la restructuration du bâtiment de l'ancienne piscine, il a été réalisé des toilettes publiques aux normes. De fait, les toilettes publiques situées sous les locaux de l'espace Puyaubert ont été désaffectées et viennent d'être démolies. Elles seront condamnées intégralement dans le cadre de l'aménagement de la placette.

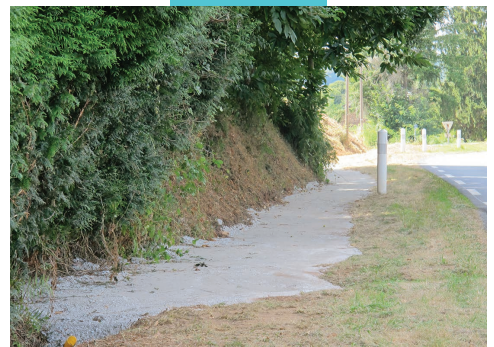
- Sécurité sur les routes

Radar pédagogique fixe sur la RD 1120

Le radar pédagogique implanté à hauteur de la rue des Costes dans le sens Sud-Nord, dont la mise en service avait été différée pour des raisons administratives, est devenu fonctionnel le 17 août dernier. Il devrait régler les quelques incivilités de vitesse excessive sur la portion agglomérée de la RD 1120 sachant que –de sources de la gendarmerie- les contrôles réguliers de ce secteur et la présence de fréquents radars mobiles faisaient ressortir une vitesse tolérable et de très rares accidents sans gravité.

Comptage et vitesse route de Bel Aspect par l'agglomération

De même, suite à la demande des riverains de la route de Bel Aspect jugeant la vitesse excessive, un radar enregistreur a été installé en juillet pour une durée d'un mois. Le résultat de ces mesures vient de nous être communiqué : il fait apparaître quelques excès, le flux général des véhicules reste dans la réglementation d'une moyenne de 45 km/heure et 85% en dessous de 50km/h.



Aménagements Travaux



Acquisition d'un radar amovible pédagogique communal qui tournera sur les villages de Naves

Pour continuer dans le domaine de la sécurité et de la prévention, la commune s'est dotée d'un **radar amovible (2.200 euros H.T.)**. Actuellement positionné à Peyrelevade sur la route venant du Pouget, il sera installé dans divers lieux de la commune avec l'espoir d'un résultat positif quant à la réduction de la vitesse.



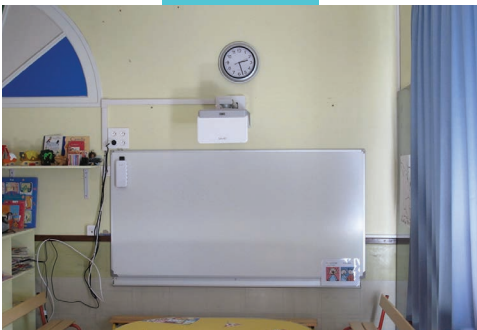
Acquisition d'équipements

Dans le cadre du budget de l'eau 2016, il avait été inscrit l'acquisition d'un camion en remplacement du camion datant de 2006 avec 250 000 km qui était arrivé en bout de course (repris par la concession). Après consultation et commande, **le camion Peugeot d'un montant 17 500 Euros HT** est arrivé fin août.

Travaux Groupe Scolaire

Une école 100% fibré et 100% matériel numérique en 2016

La commune a fait un véritable effort pour l'accès numérique et les nouvelles technologies.



- L'ensemble de l'école équipée de VPI et TBI

Les 8 classes de la commune sont désormais équipées de VPI et TBI ainsi que de tablettes numériques, ce qui fait que l'école est en totalité équipée d'outils pédagogiques numériques. L'année 2016 a finalisé l'équipement de l'école maternelle, soit les classes de grande section et de petite section.

- La connexion fibre optique

En complément et pour solutionner les problèmes de débits et de réseau, la commune a investi dans la fibre optique et la réfection d'une partie du réseau informatique. En effet, l'école est désormais reliée à la mairie par un réseau spécifique en fibre spécialement dédié à celle-ci. Les travaux se sont réalisés courant août par l'entreprise SCOPELEC de Naves et le concours des services techniques.



L'établissement bénéficie désormais de matériel informatique performant et d'**une connexion Très Haut Débit**. Avec **une enveloppe totale de 21 590 Euros HT**, la commune a cette année misé sur la partie informatique et réseau fibre. Sur ce dernier point, elle a anticipé car il s'agissait d'une prévision de travaux de l'année 2017. L'année prochaine sera donc une autre étape de travaux dans l'école.

- D'importants travaux électriques

Avec la modification des transformateurs en centre-bourg, l'école a également subi des modifications électriques avec la mise en place d'un raccordement au réseau collectif, la réalisation d'une armoire de comptage individuel permettant ainsi d'avoir une installation autonome sur le site de l'école. Ce changement a entraîné la mise aux normes des tableaux et équipements électriques de l'école par le service technique et l'entreprise ALLEZ. Le montant déjà engagé est de **7 060 Euros HT**.



Des travaux courants ont également été réalisés à l'école sur demande des enseignants ou à la cantine. Qui plus est, des panneaux signalétiques seront également positionnés sur les accès et sur les portes de l'école.

Environ 28 000 Euros Ht ont été injectés dans le bâtiment d'école (hors petits travaux).

Organisation de l'année 2016-2017

Effectifs et répartition

189 élèves (rentrée septembre) sont inscrits pour la rentrée scolaire à l'école Marcel Estrade de Naves. Ils sont répartis en 8 classes de 20 à 26 élèves chacune. La répartition enseignants/classes est la suivante :

Maternelle :

- Petite section (PS) : Sophie Bourdarias : 25 élèves
- Moyenne Section (MS) : Marie-Ange Combe : 25 élèves
- Grande Section (GS) : Christine Larnaudie : 26 élèves

Elémentaire :

- CP : Séverine Lafont : 24 élèves
- CE1 : Franck Bouillaguet, directeur : 20 élèves
- CE2 : Christophe Battut : 23 élèves
- CM1 : Isabelle Boyer : 25 élèves
- CM2 : Nadine Van : 21 élèves



Une autre enseignante, Claire Bourgault (pour le CM1 et le CE1) interviendra dans l'enceinte de l'école en remplacement du directeur et des temps partiels. Par ailleurs, 2 enseignantes Titulaires Remplaçantes (Carole Bernical et Isabelle Bigeargeas) sont rattachées à l'école.

Deux départs à la retraite d'enseignantes de la maternelle, mesdames Laurence Goudour et Aline Kesteloot ont amené l'arrivée de deux nouvelles enseignantes, mesdames Nadine Van et Sophie Bourdarias. Bonne retraite à Laurence et Aline et bienvenue à Nadine et Sophie

Horaires de l'école

Concernant les horaires de l'école, aucun changement n'a eu lieu par rapport à l'année 2015-2016 :

Maternelle :

- *lundi, mardi, jeudi, vendredi* : enseignement 9h00-12h00 et 13h30-16h00. périscolaire 16h00-16h30
- *mercredi* : enseignement 10h00-12h00 périscolaire 9h00-10h00

Elémentaire :

CP-CE1-CE2

- *lundi, jeudi* : enseignement 9h00-12h00 et 13h30-16h00. périscolaire 16h00-16h30
- *mardi, vendredi* : enseignement 9h00-12h00 et 13h30-15h30. périscolaire 15h30-16h30
- *mercredi* : enseignement 9h00-12h00

CM1-CM2

- *mardi, vendredi* : enseignement 9h00-12h00 et 13h30-16h00. périscolaire 16h00-16h30
- *lundi, jeudi* : enseignement 9h00-12h00 et 13h30-15h30. périscolaire 15h30-16h30
- *mercredi* : enseignement 9h00-12h00



Information : les entrées et sorties maternelles se font par le portail place de l'Eglise, soit en haut, et les entrées et sorties de l'élémentaire se font par la Rue de la Prévôté, soit en bas. Les horaires devront être strictement respectés pour l'arrivée et le départ des enfants car l'enceinte de l'école ne sera plus accessible en dehors des horaires, pour des raisons de sécurité imposées.

Vous pouvez retrouver le planning du périscolaire et les menus de la cantine sur le site internet de la Commune

Lycée agricole : Changement de directeur et rentrée des élèves

Après le départ de Mr Cavitte, sous d'autres cieux, le Lycée E. Pisani voit son nouveau proviseur prendre ses fonctions.

Mr Christian Virlojeux, qui exerçait avant au Lycée La Faye à St Yrieix 87 prend les rênes du Lycée de Naves. Il avait exercé auparavant au CFPPA d'Ahun.

Rude tâche pour ce nouveau proviseur dans un lycée qui vient d'être désigné meilleur lycée de France au dernier salon de l'agriculture ainsi que couronné pour son bétail. Mr Virlojeux estime que la tâche sera lourde, mais que c'est aussi un excellent challenge.

Il devra continuer la mise en place de la réforme des collèges, par la pluridisciplinarité des professeurs, mais réforme déjà anticipée dans l'enseignement agricole. Il y aura aussi la rénovation du baccalauréat professionnel «conduite et gestion d'une entreprise agricole» qui s'applique dès la seconde cette année.

Sur le lycée aussi mise en place de la 2ème année de BTS ACSE dans le prolongement de la création de ce BTS en 2015.

Cette rentrée voit également le renforcement de l'implication des exploitations agricoles des lycées en faveur de l'agro-écologie et la priorité donnée à la sécurité.



L'effectif du lycée est stable aux alentours de **380 élèves** dont 60 % d'internes et 60% de filles avec des classes allant de la 3^{ème} à la licence professionnelle dans les filières générales et technologiques, et trois filières professionnelles : l'agriculture, le cheval et les services.

L'établissement Edgard PISANI forme également près de **80 apprentis** dans l'antenne du centre départemental de formations des apprentis agricoles et plus **d'une centaine de stagiaires** adultes au CFPPA qui a été transféré de Cornil à Naves au 1^{er} janvier de cette année.

Infos Diverses

Procédure d'enquête publique pour l'aliénation de plusieurs portions de chemins ruraux

Suite à plusieurs demandes de propriétaires souhaitant l'aliénation de portions de chemins ruraux, à l'abandon ou totalement enclavés dans leur parcellaire, le conseil municipal a décidé de donner suite à ces demandes et d'engager une procédure d'enquête publique pour permettre le déclassement et aliénation de ces portions de chemins ruraux. Ces déclassements et aliénations n'entraînent aucun enclavement de parcelle ni de difficulté pour la continuité de circulation pédestre et ne représentent aucun enjeu patrimonial pour la Commune.

La 1^{ère} demande concerne un chemin rural situé au village de «Serre». Chemin rural sans issue, totalement enclavé dans la propriété de M. Sébastien Dieuaide.

La 2^{ème} demande concerne un chemin rural situé au lieu-dit « Les Chassagnoles ». Ce chemin traverse le village entre plusieurs bâtiments de la ferme de Mr. Valentin Dignac. Un autre parcours existe pour contourner ce petit village.

La 3^{ème} demande concerne une portion d'un chemin rural, se situant au lieu-dit « Puy des Horts » entre les propriétés de Messieurs Croise, Martin-Chaumeil et Carias. Ce chemin rural sans issue, d'une vingtaine de mètres linéaires n'a, aujourd'hui, aucune justification. Cette aliénation aurait du être effectuée lors du remembrement autoroutier de 2005 .

La 4^{ème} demande concerne une portion de chemin rural dans le village de « La Perrussie » d'une longueur de 20 ml entre deux parcelles appartenant à Monsieur François Madelmont. Le déclassement et l'aliénation de ce chemin rural n'entraînent aucune perturbation de circulation dans le village.

L'ouverture de **l'enquête publique** aura lieu **le lundi 17 octobre 2016**. Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de 9h à 12h. La durée de l'enquête est de 15 jours, le jour de clôture sera **le mardi 2 novembre 2016**, le **commissaire enquêteur** sera présent à la mairie de 15 h à 17 h.

Le dossier d'enquête sera consultable en mairie pendant toute la durée de l'enquête. Le registre d'enquête sera à votre disposition pour notifier vos remarques.

Quelques décisions

- Cession d'une parcelle de terrain située ZA de la Geneste à Naves à la société SCOPELEC dans le cadre de ses besoins. La ZA de la Geneste est quasi complète.
- Attribution d'un fond de concours pour le fonctionnement du centre aqua-récréatif de la ville de Tulle et au Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD).
- Renaturation de la rivière Corrèze dans Tulle.
- Attribution de subventions au titre de manifestations d'intérêt communautaire : pour Naves, la Foire du Livre «Mille et une pages».
- Approbation du schéma de mutualisation des services communaux et intercommunaux pour les années à venir.



Les travaux de l'année 2016 concernant le programme de voirie intercommunale ont été réalisés par l'entreprise SIORAT détentrice du Marché dans 4 villages de la commune :

- A Lestrade
- A La Geneste

- Rue Combe el Faure
- Au Bois Peyrou

Montant des travaux
42.500 euros H.T.

Un programme de travaux de voiries important en 2016 sur la commune de Naves :

RD58 Le Maugein,

Route traitée ponctuellement sur 2 500m du carrefour RD1120 au carrefour RD23 :

- reprofilage en grave émulsion soit 1600 m² - coût 7 000 €
- point à temps automatique soit 5 300 m² - coût : 25 500 €

RD53 Lestrade,

Route traitée ponctuellement sur 1 400 m du carrefour RD7 au pont de Peyrelade :

- reprofilage en grave émulsion 25 Tonnes soit 600 m² - coût 2 200 €
- enduit partiel 3 000 m² - coût : 9 000 €

RD53 Les Bruyères,

Route traitée pleine largeur sur 600 m du carrefour lotissement des Bruyères au cimetière carrefour RD58 :

- reprofilage en grave émulsion par entreprise EUROVIA
- enduit bicouche 3 500 m² par entreprise EUROVIA - coût total : 30 000 €

RD7 La Solane,

Suite du chantier 2015 Croix de Leyrat - La Solane sur communes de Naves et Tulle traité en pleine largeur sur 1 950 m

- reprofilage en grave émulsion par entreprise EUROVIA
- enduit bicouche 11 000 m² par entreprise EUROVIA - coût total : 100 000 €

RD 1120,

- Réalisation en enrobé du giratoire A89 à l'entrée du bourg pour 70 000 €

CORREZE
LE DÉPARTEMENT



Montant des travaux
243.700 euros H.T.

Réfections des voiries par les 3 collectivités sur la commune ou en accès communal (routes intercommunale, départementales et complément communal) pour un montant de 328.472 euros H.T.

Commémoration du 8 mai 1945

La Municipalité, les anciens combattants et les habitants de Naves ont commémorés l'armistice du 8 mai par le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts de la commune.



Cérémonie du 18 juin 1940

Comme de coutume, la Municipalité avait invité les anciens combattants, la population, les enfants des écoles à célébrer l'appel du 18 juin 1940 par une cérémonie au Monument aux Morts.

Après les lectures traditionnelles, notamment celle du texte du Général de Gaulle, une gerbe a été déposée et une minute de silence observée par les participants à cette symbolique manifestation.

Cérémonie de citoyenneté

Dimanche 22 mai, les jeunes gens et jeunes filles ayant atteint leur majorité au 28 février 2016, date de clôture de la liste électorale, ont été reçus en mairie par les membres du Conseil Municipal pour la cérémonie de citoyenneté. Le maire, Christophe Jerretie, après leur avoir souhaité la bienvenue, leur a présenté le sens de cette manifestation ainsi que leurs droits et devoirs et les principes fondamentaux de la République.

La lecture du livret citoyen qui leur a été remis avec, pour la plupart, leur carte d'électeur, permettra à ces jeunes d'exercer pleinement leur citoyenneté.

Un vin d'honneur au cours duquel des échanges conviviaux ont pu être faits entre jeunes, élus et parents, a clôturé cette cérémonie.



AG Elective du comité départemental de Rugby à Naves



Le comité départemental de rugby de la Corrèze s'est tenu le samedi 18 juin au Club House de Naves en présence des représentants des clubs du département. Le Président sortant, JM Albaret a remercié les présents et Mr JJ. Lauga, conseiller départemental et Mr C. Jerretie, Maire de Naves.

Cette réunion avait pour objectif d'élire les membres du comité directeur. 24 candidatures déposées et tous sont élus. Le président sortant a été réélu quelques semaines plus tard.

Convention d'occupation du Club House NAC-Mairie

Le Maire de Naves, Christophe Jerretie, et le Président du NAC, André Verdal, ont signé au sein même du Club House, une convention définissant l'utilisation de cet espace. Un partenariat de confiance est ainsi établi et affiché pour tous. Le club house est ainsi géré par le NAC qui rend compte bi-annuellement à la commune. Des conditions spécifiques d'occupations ont été co-signées.



Une fête de fin d'année réussie, le 1^{er} juillet



Les élèves de l'école primaire sont montés sur scène, dans le parc de l'ancienne piscine, pendant presque 2 heures, pour nous offrir un magnifique spectacle très diversifié mêlant chants traditionnels et actuels (2 étaient accompagnés par des ukulélés), arts du cirque, et danses.

Ce temps musical a été ponctué par des moments d'émotion. En effet, les élèves ont pu remercier à leur manière 2 des maîtresses de maternelle (Mme Goudour et Mme Kesteloot) qui sont parties à la retraite à la fin de l'année scolaire, après 18 ans passés dans cette école. Les enfants de grande section ont chanté une version de « On écrit sur les murs » arrangée pour leur maîtresse. Les élèves de petite section et de grande section ont offert un tablier très personnalisé ainsi qu'un joli rosier à leur maîtresse respective. L'APE a aussi eu une pensée pour Julie qui a fait partie du personnel éducatif pendant près de 6 ans. Il y a eu enfin Gabin, élève de CE1, qui a interprété la non moins célèbre chanson d'Edith Piaf, Milord, et qui a époustoufflé tout le monde !

La soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif offert par l'APE, puis d'un repas convivial auquel ont assisté 180 personnes !

L'APE remercie les enseignants et les élèves de l'école pour ce spectacle de qualité, ainsi que la municipalité et ses services techniques pour avoir mis à disposition le matériel et les nouveaux locaux du parc nécessaires au bon déroulement de la soirée. Merci aussi à tous les parents pour leur participation à cette soirée.

Cadeau de fin d'année...

L'APE a offert son traditionnel cadeau de départ aux CM2 : un dictionnaire français-anglais qui devrait leur être bien utile au collège. Nous leur souhaitons bonne route vers la sixième !



Les élèves du CE2 de l'école de Naves en classe de mer

Les enfants du CE2 de l'école de Naves sont partis en classe de mer sur l'île d'Oléron au centre ODCV de la Martière du 27 mai au 3 juin, grâce au soutien financier du Conseil départemental de la Corrèze, de la commune de Naves et de l'Association des Parents d'élèves de l'école.

Pendant une semaine, les élèves ont appris à vivre ensemble sans leurs parents. Ils ont découvert le milieu marin avec Monsieur Battut leur maître et Mademoiselle Lise Rossignol leur accompagnatrice. Ainsi, ils ont pu bénéficier des activités de pleine nature proposées par les animateurs et les intervenants du centre ODCV : initiation au kayak de mer, randonnées à pied et à vélo, découverte de l'estran et pêche à pied. Ils ont également étudié avec beaucoup d'intérêt les richesses et le patrimoine de l'île charentaise : les dunes de Boyardville, les marais salants, le port de la Cotinière et le phare de Chassiron.

Les enfants sont rentrés chez eux avec des souvenirs plein leurs bagages et une expérience de vie collective riche en rires et en émotions. Cette expérience inoubliable concrétise plusieurs mois de préparation et s'est achevée par une présentation du séjour aux parents.



Tournoi du Tennis Club de Naves

C'est enfin sous le soleil retrouvé que s'est terminé le Tournoi des Arènes très étoffé (139 participants en comptant les doubles inscriptions).

En finale Jérôme Montazel (15/1 Souilhac) a pris le meilleur sur Alexandre Rigault (15 Aspo) 2/6 6/2 6/0. Chez les dames Delphine Leyrat (15/3 CAB) a battu Elisabeth Labarre (15/3 Egletons) 6/1 7/6. En plus de 35 ans Stéphane Claverolas (15/3 TCT) est venu à bout de Pascal Mdranges (15/3 Treignac) 7/6 6/4.

La consolante masculine est revenue à Rémi Lebraud du TC Naves, vainqueur de Xavier Badefort 6/2 6/2 et chez les dames à Chantal Py sur Valérie Dubreuille 6/0 6/3.

En 15/16 ans Jean Pagnat (30 Treignac) est sorti vainqueur d'un

long match contre Alexandre Chataur (30 Argentat) 2/6 6/3 6/2; en 13/14 Ewan Douillard a dominé sa catégorie en battant Hugo Rivière. Les consolantes des jeunes ont été gagnées par Titouan Le Moal sur Thibault Susini et Mael Feugère sur Matisse Frouard.

Maurice Tintignac président du TC Naves a remercié la municipalité représentée par Huguette Madelmont et Maurice Bar, les présidents des clubs voisins du TCT et du Gazelec, les nombreux sponsors et l'équipe organisatrice autour de Patrica Colin et Laurent Oger.

Malgré une première semaine de déluge et grâce aux salles gracieusement prêtées par le TCT et le Gazelec, Pierre Théolas juge arbitre du tournoi a fait des miracles pour que toutes les rencontres puissent avoir lieu dans les temps. La remise des prix s'est terminée autour d'un buffet qui a confirmé la bonne ambiance durant la quinzaine.



Assemblée générale du NAC, le 24 juin



Suite aux souhaits du Naves Athlétique Club et du Club Athlétique Graulhiérois de procéder à la fusion des deux clubs de rugby (NSL RUGBY), la dernière assemblée générale du NAC s'est déroulée le 24 juin, en présence du Maire Christophe Jerretie et de Sandra Bouthouyrie adjointe aux associations, et devant une assistance clairsemée, de nombreux joueurs étant à Barcelone pour la finale du TOP 14.

Après une minute de silence observée à la mémoire de Jean-Paul Faucher, licencié au club, qui nous a quitté bien trop tôt, dirigeants, bénévoles et joueurs présents ont

écouté avec attention le Président Dédé Verdal relater les principaux faits de la saison écoulée.

Rapports moral et d'activité, présentés par le secrétaire, ont confirmé la saison difficile vécue par le club : avec des places de 9ème obtenus par la première et la réserve, ces résultats sont insuffisants et ne permettent pas de rester en honneur la saison prochaine.

Côté finances la gestion est bonne et permet, malgré la baisse de 17% de la subvention municipale, de dégager un léger bénéfice qui sera reversé au profit de l'amicale des joueurs de NSL RUGBY.

Le vice-président de l'école de rugby met l'accent sur les bons résultats obtenus par les Cadets et Juniors et sur l'excellente vitalité de NSL, qui regroupe 160 jeunes dont une quarantaine licenciés au NAC.

Après l'intervention des entraîneurs des juniors et des seniors, le Président remerciait chaleureusement tous ceux qui avaient soutenu le NAC depuis 1972, et bien sûr les bénévoles et dirigeants de cette dernière saison. Il évoquait ensuite les perspectives pour la saison prochaine, avec l'ambition de retrouver très vite le championnat honneur.

Il soulignait la bonne entente qui règne chez les dirigeants et les joueurs de la nouvelle entité qui se retrouvent depuis début mai pour définir l'organisation de la saison 2016-2017, avec la commission sportive, avec les entraîneurs et l'ensemble des administratifs

Le Président saluait l'arrivée au club d'un arbitre fédéral, Florian Corbin, présent ce soir là. Il confirmait aussi que de nouveaux joueurs avaient choisi de défendre les couleurs rouge et noir en septembre.

L'assemblée s'est terminée par l'intervention du Maire et tout le monde s'est retrouvé au club house pour le pot de l'amitié, et le visionnage de la finale du TOP 14.

Foire aux vins, le 7 et 8 mai

Naves Animations organisait sa traditionnelle foire aux vins. Ouverte dès samedi 7 au soir pour une nocturne très appréciée, elle a battu son plein le dimanche 8 mai avec sa brocante très fréquentée, les grandes marques de voitures, les matériels de motoculture, les plants, tout un choix qui a enchanté les visiteurs très nombreux en ce dimanche. Le repas du dimanche midi était organisé par un restaurateur local.



Marché de pays, tous les mercredis de l'été



Très belle et bonne saison estivale qui fut un succès tant sur le public que sur l'ambiance. Le dernier marché de pays a eu lieu le 24 août dans une excellente ambiance avec un magnifique feu d'artifice qui a clôturé cette saison.

Naves est devenu une place forte dans ce domaine de marché de pays.

Les Amis de la Vignotte

Les anciens des amis de la Vignotte ont voulu, avant de fermer le club durant les mois de juillet et août, se retrouver autour un repas amical. Très bonne ambiance où chacun a parlé de ses occupations estivales, des enfants, petits-enfants pour beaucoup. Le club a recommencé ses réunions du jeudi dès le 25 août. Bonnes vacances et attention au soleil



Avec le C.L.S.H. Elan, quel été !



Cet été encore, Elan a ouvert ses portes pour accueillir les enfants de Naves et d'ailleurs toujours plus nombreux. En effet, pas moins de 130 enfants ont fréquenté le centre durant tout l'été !

Une équipe de 14 professionnels dynamiques s'est démenée au quotidien pour satisfaire et répondre avec précision aux besoins de ce jeune public.

Au programme des journées, de nombreuses activités et d'innovants projets ont animé l'été riche en découvertes, partages et échanges ; Avec des sorties :

Parc du Reynou, ferme pédagogique, piscine, visite de la caserne des pompiers ... Et bien sûr les camps ; cette année à Bugeat et à Cornil où les enfants ont découvert les nuits dans des yourtes à travers une démarche de respect de l'environnement.

Les goûters bio et locaux ont été à l'honneur tout l'été, accompagnés de la mise en place du tri sélectif.

L'été s'est clôturé par un spectacle réalisé par les enfants le 26 août où la bonne humeur incontournable était au rendez-vous ; suivi d'un repas convivial avec nos familles et nos partenaires.

Une fois de plus, un grand bravo au travail et à la bienveillance de toute l'équipe ; Merci à la Mairie de Naves, à Tulle agglomération, à la CAF et au Conseil Départemental pour leur soutien indispensable.

Un partenariat dynamique entre le lycée Edgard Pisani de Tulle-Naves et l'EHPAD du Chandou de Tulle.

Une coopération intergénérationnelle entre les élèves de première Bac Pro SAPAT (service aux personnes et aux territoires) du lycée Pisani de Naves et les résidents de l'EHPAD du Chandou à Tulle.

Un point d'orgue : les Portes-ouvertes au Chandou le 01 juin 2016, un projet qui s'inscrit dans une dynamique d'expression et d'ouverture sociale et culturelle des deux publics concernés. Une participation active des élèves du lycée Pisani dans l'élaboration et la mise en œuvre de la journée : Un travail d'une année pour de futurs professionnels.



NSL, école de rugby



Une nouvelle saison va attaquer pour l'école de rugby NSL. Avec cette année encore plus de 160 enfants encadrés par près de 40 éducateurs et administratifs pour la plupart détenteurs de diplômes fédéraux.

La saison dernière, la NSL a participé et s'est illustrée lors de nombreux tournois (Montluçon, Saint Junien, Périgueux.....). Soulignons les bonnes performances de nos équipes Cadets Juniors lors des phases finales du championnat de France secteur sud ouest.

Comme le veut la tradition, les années où le tournoi des 6 nations Louis Tfofa n'a pas lieu, nous accompagnons les -16 à l'étranger. Cette année, l'Angleterre a été sous le signe thème

du rugby, de l'échange, de l'amitié et des visites. Les -16 ont participé à 2 rencontres avec à la clef deux victoires. Ils ont également pu passer la journée dans un parc le "Rock and River". Une fois de plus nous sommes fiers du comportement exemplaire de nos jeunes lors de ce voyage que ce soit pendant les matchs, dans les familles qui les hébergeaient et globalement sur tout le week-end.

Réservez votre week-end de Pâques 2017 afin de pouvoir venir encourager nos cadets lors du tournoi des 6 nations Louis Tfofa. Souhaitons bonne chance à notre nouveau club support le NSL Rugby né de la fusion entre les clubs de Naves et de Lagraulière.

N'oubliez pas de faire un tour sur notre site: www.nslrugby.fr pour l'inscription des enfants à partir de 5 ans, les personnes à contacter, les photos, les programmes des entraînements et des tournois.

L'AMCV19 organisait la 5^{ème} édition de la randonnée moto tout terrain «La Navaroise», le 4 septembre

La cinquième édition a connu un franc succès. 250 motards se sont réunis pour découvrir Naves et ses environs. Environ 40km de chemins ont été ré-ouverts pour l'occasion.

Le président, Julien Vernéjoux, est très fier de son équipe : « Pour cette édition, nous avons réussi à proposer un parcours inédit d'environ 100km. Mais pour nous, la plus grosse difficulté a été de ré-ouvrir une quarantaine de kilomètres d'anciens chemins qui s'étaient refermés avec le temps, la végétation ou à cause de chutes d'arbres. Et quand l'on sait que nous ne sommes qu'une dizaine de personnes au sein de l'association, cela rend ce travail très long. ».



Le beau temps et la chaleur étaient de la partie et malgré une poussière omniprésente dans les chemins, les participants étaient ravis. « Nous n'avons pas pu accueillir tout le monde. Nous nous étions limités à 250 randonneurs et pour la première fois, nous avons été obligés de refuser une soixantaine d'inscriptions. Cela prouve que notre randonnée plaît à la plupart des motards tout terrain. Les gens viennent aussi de plus en plus loin pour découvrir le coin. », commente le secrétaire Julien Eyssidieux.

L'AMCV19 a su proposer une randonnée de qualité grâce à l'implication de ses membres, de la municipalité de Naves qui a notamment mis à disposition ses nouvelles infrastructures et aux commerçants locaux (traiteur, boulangerie...).

Tous espèrent pouvoir organiser une nouvelle édition de «La Navaroise».

Retour sur images

Exposition à la médiathèque, du 9 juillet au 27 août

Dans le cadre de l'exposition «Trame de soie», organisée par la rue des Arts à Tulle, la médiathèque de Naves a accueilli les oeuvres de 5 artistes :

- Béatrice Chastagnol (France)
- Wolfgang Neumann (Allemagne)
- Michele di Erre (Italie)
- Bernard Czychi (Allemagne)
- Angel Gomez Espinosa (Espagne)



Stage d'occitan, le 19, 20 et 21 août

L'association «L'Escòla 'Chabatz d'Entrar » a organisé son 12^{ème} stage d'apprentissage et de perfectionnement dans les salles de la Commune de Naves. C'est ainsi que durant trois jours, une vingtaine de personnes ont approfondi leur connaissance de, ce qu'il ne faut pas appeler le «patois» mais, la langue d'Oc limousine, celle qui est la digne héritière des troubadours et des écrivains plus contemporains comme Marcelle Delpastre, celle que parlent encore de nombreux corréziens. Paul Raynal, président de l'association, Janine Bachellerie Vice-présidente et Jean Michel Monteil ont assuré cet enseignement tantôt ludique tantôt plus studieux, avec la rigueur de leurs connaissances de la langue. Outre les séances journalières, veillée, théâtre et chants ont ponctué soirées et dimanche. Les participants ont apprécié en outre le samedi soir la visite commentée du site de Tintignac grâce à la qualité des explications d'Isabelle Chastagnol.



Les participants ont tenu à remercier la municipalité pour son accueil et conclu par une photo souvenir.

Concert du cloître délocalisé à l'Eglise de Naves , le 28 août



C'est en apothéose que les Concerts du Cloître ont clôturé leur saison estivale.

Dimanche 28 août, l'église de Naves accueillait le Quatuor Vocal Méliades, voix au féminin dans un programme des plus éclectiques allant du chant sacré pour la première partie aux chansons traditionnelles de nos régions pour la seconde.

Méliades est né en 2006 à la suite d'une rencontre artistique entre quatre musiciennes belles et talentueuses : Anais Vintour, Delphine Cadet, Marion Delcourt et Corinne Bahaud aux parcours aussi divers que riches. L'harmonie des timbres de ces quatre chanteuses professionnelles caractérise le son de ce quatuor et en fait l'un des plus prestigieux ensembles du moment.

Ce sont près de 200 personnes qui assistaient à ce moment musical d'exception où, au travers de ces voix magnifiques

transparaissait le bonheur de faire partager au public le plaisir d'une interprétation originale, pleine d'émotion puis de fantaisie pour le final. Sous des applaudissements nourris, les artistes acceptèrent avec le sourire de prolonger leur programme par trois rappels qui témoignaient de l'admiration ressentie par l'assistance intarissable d'éloges à leur égard.

Le Mans, une visite d'intérêt pour Tintignac

Le Maire de Naves, Christophe Jerretie, et certains collaborateurs travaillant ardemment depuis 6 mois sur un projet de site à Tintignac se sont rendus dans la ville du Mans, très connue historique pour le carré Plantagenets. Cette journée de visites, de rencontres et de discussions scientifiques et historiques se composaient notamment de 2 points forts :

- celle de la visite du musée d'archéologie et d'histoire du Mans où la commune de Naves avait collaboré avec l'Inrap pour une exposition temporaire au 1er semestre 2016. Une grande conférence sur l'acoustique avec une partie consacrée au Carnyx de Tintignac a eu lieu lors du 13^{ème} congrès français d'acoustique au Mans.
- et la journée s'est poursuivie avec la visite du Laboratoire d'Acoustique de l'Université du Maine (LAUM). Il s'agit d'un des plus importants laboratoires européens sur le sujet. Il étudie les sons pour l'ensemble du monde économique et scientifique. Le LAUM a étudié le son du Carnyx de Tintignac dont il s'agit d'une des seules études sur les sons de ce type. Il a été l'occasion de visiter exceptionnellement la chambre acoustique où les tests furent effectués.

Cette visite a permis à la fois de rencontrer les acousticiens et d'approfondir le sujet de mise en valeur archéologique avec la Directrice.



Tintignac Association, été 2016



Tintignac Association a perdu son président : Jean-Marie Mournetas nous a quitté le mardi 2 août, laissant l'association orpheline d'un amoureux de Tintignac et d'un libre-penseur promouvant l'accès à la culture pour tous. Il est parti aussi discrètement qu'il avait vécu. Nous assurons son épouse et ses enfants de notre amitié.

Lors de « la journée gauloise » du 6 août, le site a accueilli près de 300 personnes, plongées deux millénaires en arrière dans une ambiance costumée, gourmande, festive et familiale. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé à la belle promotion de Tintignac, en particulier à la troupe de reconstitution gauloise des Tanielos pour leur animation énergique et aux membres du collectif de la villa des Cars pour leur

prêt de costumes et la préparation de sucreries. Une dotation issue de la réserve sénatoriale de Daniel Chasseing a permis le financement de cette manifestation, complétée par le parrainage d'Harmonie Mutuel et du Super U de Seilhac.

Après les Journées du Patrimoine en septembre autour d'une exposition d'objets « Les offrandes de Tintignac », la saison 2016 se clôturera fin novembre par une conférence ; la commune de Naves aura le privilège d'accueillir et d'écouter le spécialiste de la civilisation gauloise, Jean-Louis Brunaux.


Jean-Marie fut à l'initiative de ces projets : quel bel héritage.

Tintignac à l'époque gauloise, aux 1^{er} et 2^{ème} siècle ap.J.-C, comme si vous y étiez...

Pour la période estivale, les visiteurs ont pu appréhender la visite du site en réalité augmentée (sous forme virtuelle et en 3D). Cette initiative portée par Tulle Agglo, la Commune de Naves et Tintignac Association va continuer et se développer.



Les articles de « retour sur images » sont fournis en majorité par les associations et nous les publions selon le fond et la forme transmis.

PROMOTION HONNEUR Championnat Territorial				Saison 2016-2017			
18 septembre 2016	A 1	8 janvier 2017	R1	25 septembre 2016	A2	15 janvier 2017	R2
U S VARETZIENNE	-	NSL RUGBY LAGRAULIERE	-	NSL RUGBY LAGRAULIERE	-	RUGBY CLUB DES LANDES	-
2 octobre 2016	A3	29 janvier 2017	R3	16 octobre 2016	A4	5 février 2017	R4
A S JEUNES DE DAMPNAT	-	NSL RUGBY NAVES	-	NSL RUGBY NAVES	-	U S BEAULIEU	-
23 octobre 2016	A5	19 février 2017	R5	6 novembre 2016	A6	5 mars 2017	R6
R C PALAISIEEN	-	NSL RUGBY LAGRAULIERE	-	NSL RUGBY LAGRAULIERE	-	U S EGLETONNAISE	-
13 novembre 2016	A7	12 mars 2017	R7	20 novembre 2016	A8	26 mars 2017	R8
R C CHAMEYRACOIS	-	NSL RUGBY NAVES	-	NSL RUGBY NAVES	-	SAINT CERE RUGBY	-
18 décembre 2016	A9	9 avril 2017	R9				
U S SAINT LEONARD	-	NSL RUGBY LAGRAULIERE	-	A1 - A9 : MATCHS ALLER			R1 - R9 : MATCHS RETOUR

Cela mijotait depuis le milieu de la saison. Le pas a été franchi au cours de cette intersaison. Les clubs de Naves et Lagraulière ont décidé d'unir leurs forces sous le nom de NSL séniors afin d'être plus compétitifs et également de proposer une continuité aux jeunes issus de l'école de rugby NSL. Cette décision a été prise à l'issue d'assemblées générales extraordinaires dans les deux clubs où ce projet a été validé à une très grosse majorité. De manière à souder ce nouveau groupe composé de juniors et de séniors, les entraînements ont d'ores et déjà repris de manière hebdomadaire, alternativement sur les terrains de

Lagraulière en Mai et Naves en Juin. Les dirigeants des deux clubs travaillent main dans la main de manière à définir de nouveaux statuts qui seront entérinés au mois de Juin. Le Staff pour la saison 2016/2017 a déjà été validé. Il est composé de Sylvain Amathieu, Mathieu Meyrignac, Jean Paul Madelmont et Pierre Laborie. Et les joueurs, qu'en pensent ils, ci dessous les réponses apportées à la question «*qu'attendez vous de cette fusion, que peut elle vous apporter?*»

- Fabien Boudre (école de rugby TULLE puis CCR, au NAC depuis 2 saisons): «*Ce regroupement doit nous permettre d'être plus performants pour jouer le haut du tableau.*»
- Pierre Bournazel (école de rugby NSL puis en seniors au NAC): «*Cette fusion était déjà dans nos discussions lorsque j'étais à l'école de rugby. C'est un souhait qui se réalise et qui permettra d'être plus compétitifs.*»
- Charles Cadennes (SCTulle, à Lagraulière depuis 6 ans): «*Cette fusion permettra aux jeunes de continuer à défendre les mêmes couleurs à l'issue des catégories jeunes et permettra également de conserver le travail de formation qui a été effectué.*»
- Clément Lepers (junior à NSL): «*Cela permettra une continuité à l'issue des juniors et de maintenir l'ambiance de camaraderie qui s'est tissée au fil des années.*»
- Sébastien Florès (école de rugby NSL, sénior au NAC): «*Cette fusion sera un plus pour les générations futures qui pourront ainsi jouer ensemble du début à la fin.*»

« METROFOLIES ! »

Spectacle 2016 du Petit Cabaret de Naves

Lorsqu'on on regarde la vie Parisienne depuis notre beau village de Naves, et qu'on apprend que les parisiens peuvent passer jusqu'à deux heures par jour dans le métro chaque matin et chaque soir de la semaine, à courir et à se bousculer dans des couloirs interminables et malodorants, en passant par des dizaines de stations aux noms tous plus étranges les uns que les autres, pour finir entassés dans des rames bondées et surchargées, ça interpelle et ça laisse perplexe les simples Corrèziens que nous sommes... Et ça entraîne inévitablement tout un tas de questions :

- Des questions temporelles : le temps paraît-il plus court pour un parisien qui fait le trajet " Portes d'Orléans-Gare de Lyon " que pour celui qui fait le trajet " Europe-Argentine " ? Et ce dernier est-il alors soumis à un décalage horaire en arrivant à destination ?
- Des questions statistiques : Les Parisiens qui fréquentent la station " Glacière " sont-ils en moyenne moins frileux que ceux qui fréquentent la station " Pyramides " ?
- Des questions philosophiques : Une mauvaise nouvelle paraît-elle moins mauvaise si on l'apprend à la station " Bonne Nouvelle " ?
- Des questions juridiques : Une personne suspecte peut-elle être interpellée par la police à la station " Liberté " ?
- Et des questions purement pratiques ou existentielles comme : Que peuvent-ils bien faire de tout ce temps passé sous terre, et comment font-ils pour ne pas tous devenir fous ?

Si vous souhaitez connaître la réponse à toutes ces questions, il vous faudra assister au spectacle 2016 du Petit Cabaret de Naves : " METROFOLIES ! " qui vous entrainera le temps d'une soirée de rire et de bonne humeur dans les méandres du métro parisien. Les représentations se feront comme d'habitude à la salle polyvalente de Naves les vendredi et samedi 18 et 19 Novembre à 21h00, les vendredi et samedi 25 et 26 Novembre à 21h00 et le dimanche 27 Novembre à 15h00.

Quand aux réservations, elles se feront uniquement le samedi 05 Novembre 2016 à la salle Saint-Martial de Naves, de 09h30 à 11h30 dans la limite de 15 places maximum par personne, au tarif de 14 euros par place.

Imprimerie du Corrèzien : L'éternelle histoire d'un recommencement économique



Créée en 1790 par un ecclésiastique du nom de Crauffon, l'imprimerie du Corrèzien était implantée à Brive. Ensuite, elle rejoignit Tulle et publiait le journal « le Corrèzien » à partir de 1830 jusqu'en 1939, période où les allemands mirent la main sur l'imprimerie et stoppèrent la publication du journal.

Après la seconde guerre mondiale, l'imprimerie du Corrèzien transforma son activité et s'orienta vers les éditions commerciales et administratives. A cette même période, un dénommé Henri Frouard fera son entrée dans la société pour en devenir directeur. Cette imprimerie était alors propriété parisienne et n'était pas encore implanté sur le territoire navarois.

C'est au début des années 1970 qu'elle arrive à Naves et déménage dans un bâtiment neuf Rue des Arènes (centre-bourg). Entre temps, un certain Patrick Frouard fera son entrée en 1965 dans l'Imprimerie du Corrèzien qu'il racheta en 1980 aux propriétaires parisiens.

La troisième génération arrive avec Alexandre en 2001 qui marque la continuité familiale et économique. La société arrive dans le XXIème siècle et le monde de l'imprimerie doit s'adapter encore et toujours comme depuis le début de l'histoire de toute façon. Depuis 5 ans, l'imprimerie du Corrèzien collabore avec l'imprimerie Lachaise. Ils deviennent de véritables partenaires. Cette double rencontre à la fois économique et humaine les amène à se regrouper et mutualiser leurs forces pour former une nouvelle unité en 2016 à Brive. Entre le cœur et la raison, le choix de la raison a privilégié le bâtiment neuf de 2200 m² à Brive. Telle est à la vie de l'entreprise...même si la société n'est plus à Naves, elle continue de vivre.



Taxi

Les transports et taxis Fouré viennent d'intégrer Geoffroy, le fils de Lionel et Patricia, qui fait désormais parti de l'entreprise. Outre les services de taxi, elle assure également le transport de malades vers les divers centres médicaux et hospitaliers.



Cuisines actuelles

Les meubles Granouillac élargissent leur activité en proposant des cuisines et des rangements sur mesure.

Mickaël Boilot (Agenceur & concepteur d'espace à vivre, Cuisine Actuelle / Premier Plan) vous accueille dans un local attenant aux meubles Granouillac : ZA de Soleilhavoup - 19460 Naves.

Le lundi de 14h-19h et du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Possibilité de rendez-vous :

- 05 55 27 02 10

- cuisines-actuelles-@orange.fr

Naissances

Lana Elodie PATTE, née le 20 mai 2016, domiciliée «Soleilhavoup Nord»

Jules Victor Simon VARLET ARIVS, né le 23 mai 2016, domicilié «9 Rue de la Croix du Fraysse»

Nathanaël Jean-Bernard Didier Karim HAINAULT né le 22 juin 2016, domicilié «13 Route Nationale»

Aymie MESTRE, née le 30 juin 2016, domicilié «Le Tramond»

Esteban Loïc Joseph LEBESGUE, né le 16 août 2016, domicilié «1 Rue du Fraisse - Soleilhavoup»

Nolan, Jean Michel BORDES , né le 17 août 2016, domicilié «6 Rue du Retable»

Paul TAVE, né le 27 août 2016, domicilié « Les Rochettes »

Bienvenue aux bébés et félicitations aux familles

Mariages

Christophe VALERY et Delphine Marie Christine BOSSOUTROT, le 20 mai 2016.

Bac-Phi LUONG et Sabrina BOUILHAC, le 18 juin 2016.

Gilles Paul REPAIN et Rosine LAPORTE, le 20 juin 2016.

Stéphane Daniel Claude LEMARCHAND et Géraldine Aurélie VEYTIZOU, le 9 juillet 2016.

Sébastien Alexandre TARAVILLO et Sandrine DELBOS , le 15 juillet 2016.

Pascal Pierre Emile CLAISSE et Catherine Armande Raymonde VERGNE, le 23 juillet 2016.

Philippe ROUSSEAU et Béatrice BROC, le 30 juillet 2016.

Jean-Claude Roger LESCOMBES et Brigitte Marie-Elise SOULIER, le 6 août 2016.

Fabien LAPORTE et Marion Lothy PEAUGER, le 13 août 2016.

Steeve Daniel Pascal BASILLE et Cindy Linda DELAPIERRE, le 20 août 2016.

Félicitations aux nouveaux mariés

Décès

Raymonde Augustine Marguerite Marie BOUDOU veuve MAZALEYRAT, le 6 mai 2016, domiciliée «Bonfond»

Denise Eugénie Mauricette SOUCHU épouse PIRON, le 10 juin 2016, domiciliée «9 Rue des Charbonnières»

Yves Marie Paul MALMARTEL, le 24 juillet 2016, domicilié «Les Rochettes».

Jean-Marie MOURNETAS, le 2 août 2016, domicilié «8 Rue de l'Argile Soleilhavoup».

Marie Louise MAZEAU veuve MAZEAUD, le 27 août 2016, domiciliée « Les Bouyges ».

Nous présentons nos condoléances aux familles

Agenda

	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER
3			Téléthon	
4		Réunion publique salle polyvalente du Pré Bourru		
6				Vœux entreprises et associations (sous réserve)
9			Concours de belote à 20h30 salle St Martial	
11		Randonnée des Feuilles Mortes	Repas salle St Martial à midi	
		Commémoration		
12		Repas dans la salle polyvalente à midi		
18		Spectacle "Métrofolies" à 21h Salle Polyvalente	Marché de Noël	
19		Spectacle "Métrofolies" à 21h Salle Polyvalente		
30	Thé dansant salle polyvalente partir de 15h			
25		Spectacle "Métrofolies" à 21h Salle Polyvalente		
26		Spectacle "Métrofolies" à 21h Salle Polyvalente		
27		Spectacle "Métrofolies" à 15h Salle Polyvalente		

LEGENDE
INFOS MAIRIE
LES AMIS DE LA VIGNOTTE
NAVES ANIMATIONS
LE PETIT CABARET
LES CHANDARERS
SOCIETE DE CHASSE
A.N.A.C.A.
QUADEURS DU PAYS DE TULLE

